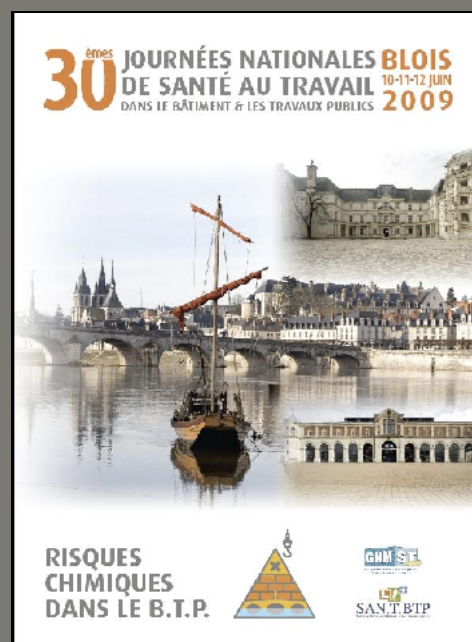


**COMMUNIQUÉ DE PRESSE : LES RISQUES CHIMIQUES DANS LE BTP**  
**Blois, 11-12 Juin 2009**

**POINT PRESSE - Vendredi 12 juin 2009 - 10h15**  
**- Halle aux Grains - salon vert**

D'après l'enquête SUMER, **plus de 2 salariés du BTP sur 3 sont exposés au risque chimique**. Cette proportion a même augmenté de plus de 10% entre 1994 et 2003, soit plus que dans les autres secteurs professionnels, notamment le secteur industriel. Dès lors, **le risque chimique est une préoccupation incontournable pour tous les acteurs en santé au travail** et nous avons donc décidé d'en faire le thème de ces 30èmes journées.

- ◆ A cette occasion, nous ferons le point des connaissances sur des sujets variés, tels que **les nanomatériaux, les fibres courtes d'amiante, les huiles, le formaldéhyde, la problématique des sols pollués...**
- ◆ Trois nuisances, **les produits noirs, les décapants et les fumées de soudage** seront étudiées de façon plus détaillée sous les angles technique, chimique et épidémiologique. Nous tenterons de proposer des applications pratiques en termes de substitution et de suivi des salariés exposés.
- ◆ Deux pathologies d'appareil d'origine toxique seront également détaillées : **le syndrome psycho-organique des solvants et les troubles reproductifs chez l'homme**. Ces deux types d'atteinte ne faisaient jusqu'alors pas l'objet d'un suivi particulier en santé au travail, par méconnaissance de la façon de les aborder, de les diagnostiquer et d'en effectuer le suivi médico-professionnel. Nous ferons le point des connaissances, et nous proposerons des éléments pour aider au diagnostic et au suivi.
- ◆ Enfin, dans le but d'aider les médecins du travail et les IPRP dans leur pratique quotidienne, et dans le cadre des nouvelles modalités de fonctionnement des services de santé au travail, **différents outils seront proposés**, sous la forme de communications ou de posters : **aide à l'évaluation du risque chimique, aide à la substitution, recommandations ou guides de suivi de certains risques...**



**PROGRAMME**

**Jeudi 11 juin - matin**

**Présentation du thème et des journées**

*film : risques chimiques dans le BTP*

◆ **Quelles problématiques médicales nouvelles ?**

Syndrome psycho-organique des solvants

Troubles de la reproduction chez l'homme

◆ **Quoi de neuf en toxicologie professionnelle ?**

Les nanoparticules

Le formaldéhyde

Les fibres courtes d'amiante

◆ **Enquête : le vécu du risque chimique chez les peintres**

**Jeudi 11 juin - après-midi**

◆ **Les décapants**

◆ **Les huiles**

◆ **REACH**

◆ **SGH**

**Vendredi 12 juin - matin**

◆ **Les fumées de soudage**

◆ **Les sols pollués**

**Vendredi 12 juin - après-midi**

◆ **Les produits noirs**

**Organisation** : ces 30e Journées Nationales sont organisées par le service de Santé au Travail du BTP (SAN.T. BTP), sous l'égide du Groupement National Multidisciplinaire de Santé dans le BTP (GNM-ST-BTP).



**650 participants et 25 exposants**

Lieu du congrès : **la Halle aux Grains**  
2 place Jean Jaurès, 41000 Blois

**POINT PRESSE**  
**Vendredi 12 juin 2009 - 10h15 - Halle aux Grains - salon vert**

**Contact presse** : Armelle Guilloux  
tél : 06 12 53 66 28

Plus d'informations en ligne, sur le site des Journées : <http://www.congres-btp-blois2009.fr>

## Réfléchir aujourd'hui pour réduire le risque demain

Les expositions aux agents chimiques concernent plus de deux salariés sur trois, celles aux agents cancérigènes plus d'un salarié sur trois.

Les enjeux de prévention vis à vis du risque chimique sont majeurs et seront au cœur des discussions entre les différents acteurs de ces 30e Journées de Santé au Travail dans le BTP.

=> **Constat**

En 2005, on comptait 4,8 millions de tonnes de produits chimiques cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR) en circulation en France (source : enquête INRS / ministère du travail).

### **Plus d'un salarié sur dix en France est exposé à des produits cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques**

Un seul agent cancérigène est aujourd'hui interdit en France : l'amiante. Certains agents chimiques cancérigènes font l'objet de valeurs limites d'exposition professionnelle contraignantes (VLEP) : benzène, poussières de bois, chlorure de vinyle, etc. Tous les autres font l'objet d'une utilisation réglementée dans l'entreprise. Mais les classifications internationales des produits et procédés cancérigènes avérés ou suspectés qui servent de référence à la réglementation européenne sont incomplètes et en constante évolution.

Ces journées permettront plus particulièrement de rapporter les données actuelles sur des risques divers tels ceux des nanomatériaux, des fibres courtes et fines d'amiante, des huiles minérales, du formaldéhyde et sur des problèmes de santé comme le syndrome psycho-organique des solvants ou les troubles reprotoxiques.

=>

L'effectivité des actions d'évaluation et de mise en œuvre de mesures de protection et prévention vis-à-vis du risque chimique en milieu de travail est loin d'être optimale comme l'ont montré les campagnes de contrôle de la direction générale du travail.

-> préconisations

améliorer l'efficacité de la législation  
améliorer l'information sur les propriétés des produits chimiques  
accélérer la substitution des produits les plus dangereux par des alternatives plus sûres  
améliorer la formation et la communication entre les différents acteurs.

-> réponses concrètes

\*Différents outils d'aide à l'évaluation des risques, à la substitution des agents CMR, de recommandations ou guides de suivi de risques spécifiques seront présentés dans le cadre de ce congrès. Des outils de prévention ...L'accent est particulièrement mis sur la suppression ou la substitution des produits et procédés cancérigènes, seule mesure radicalement efficace Ils constituent une aide précieuse pour l'action des préventeurs en entreprise comme les médecins du travail et les IPRP.

\*Enfin, la mise en place de dispositifs à l'échelle européenne aura des impacts importants sur la santé au travail et la prévention des pathologies des travailleurs du

BTP.

Nul doute, pour toutes ces raisons, que les interventions sur le thème retenu des « Risques chimiques dans le BTP » lors de ces journées sauront retenir l'attention de tous et favoriser un débat très riche entre l'ensemble des participants afin de faire émerger des solutions pratiques dont pourront bénéficier les salariés du BTP.

La médecine du travail

Des exemples

Plusieurs axes pour aborder cette thématique

> effets sur la santé

*Dépistage des troubles psycho-organiques liés aux solvants.*

*Troubles de la reproduction chez l'homme*

> les risques associés

*Actualités sur le formaldéhyde*

*Les nanomatériaux : quels risques pour la santé ?*

*Fibres fines et fibres courtes d'amiante : quels risques ?*

*les décapants*

> évaluation du risque

*dans certain métiers du BTP : peintre, soudeur*

> substitution